

Vivre et Bien Vieillir Ensemble

Association reconnue d'intérêt général

C.P.A St Joseph & Marronniers

2 rue Lecercler

53200 CHATEAU-GONTIER SUR MAYENNE

☎ 02 43 09 34 00



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Jeudi 19 janvier 2023 à 16 h aux Marronniers

Ordre du jour :

- Rappel présentation de l'association VBVE - Rapport moral
- Rapport d'activité
- Bilan financier – Vote du tarif des cotisations
- Projets et orientations
- Election du Conseil d'Administration (CA)
- Questions diverses

Membres du Conseil d'Administration présents :

BERNARD Bénédicte, BURON Sylvine, CHAUVIN Christine, GAUDIN Dominique, GUÉRIN Adeline, LEMERCIER Cécile, PINEAU Solène, POUPIN Danielle, SABIN Sandrine, TESSIER Alain, VIOT Alain, VIOT Michèle

Excusés : Mme TESSIER Nadège (membre de droit)

Membres présents :

BELOUARD Françoise, BLANCHOUIN Marguerite, BOUILLAUD Jean-Claude, BROCHARD Chantal, CIRON Marie-Andrée, CORBIN Françoise, DELHOMMEAU Claudine, EDON Danielle, GICQUEAU Annick, GOYER Michelle, GRÉGOIRE Jocelyne, HEULOT Daniel, HUET Marcel, LAMOTTE Claude, LAMOTTE Christiane, LAURENT Michelle, LAZARUS Marie-Annick, LECOQ Alice, LEFRANCOIS Michèle, MAUGEAIS Didier, MENAN Catherine, MORILLON Sandra, NOUCHET LAZARUS Marie-Annick, RICOTEAU Christian, RICOTEAU Monique, SAULNIER Françoise, TAUNAY Hugues, VALLÉE Virginie, VIOT Madeleine

Excusés ayant donné procuration :

BERTRON Nathalie, CLÉMENCEAU Geneviève, CLÉMENCEAU Jean, DELAUNAY Philippe, GAUDIN Auguste, GRÉGOIRE Denise, HUCHEDÉ Gisèle, PICAULT Christiane, SAURET Marc-Antoine, SECLY Corinne

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION VBVE - RAPPORT MORAL

Alain TESSIER, président, présente l'association dont la finalité est le bien-être des résidents du CPA et des Marronniers, l'amélioration de leur quotidien. Il remercie les bénévoles et les membres du conseil d'administration pour leur implication. Il précise que VBVE contribue à la mise en relation des résidents, de leur famille, des bénévoles et professionnels. Le président précise également que l'intervention des bénévoles se fait toujours en collaboration avec les professionnels des établissements.

Il rappelle les objectifs de l'association VBVE :

- Améliorer la qualité de vie des résidents des Marronniers et du CPA St Joseph
- Favoriser la participation, la formation et l'intégration des bénévoles
- Faciliter la mise en œuvre des activités
- Associer les résidents et leurs proches à la vie du CPA et des Marronniers
- Développer des échanges avec l'extérieur

RAPPORT D'ACTIVITE

Cécile Lemerrier, secrétaire VBVE, présente les temps forts et acquisitions réalisées en 2022 avec le soutien de l'association : des bénévoles ont permis la mise en œuvre des « Journées calèches » sur les deux sites, de chantiers participatifs au jardin du CPA, du Marché d'été au CPA et Marché de Noël aux Marronniers. VBVE a financé l'acquisition de 2 chats et 1 chien interactifs, du matériel de cuisine thérapeutique, des jeux supports de manipulation muraux, et contribué au financement des projets « Fenêtre Trompe l'œil » de la cuisine Thérapeutique du CPA, et projet « Témoins de vie » au CPA. L'association est également un soutien financier pour la réalisation du calendrier annuel des Marronniers.

Bénédicte BERNARD, membre du CA, tient à préciser que la sortie calèche, qui demande un travail énorme en termes de manutention, apporte un réel bénéfice pour les participants.

Elle prend le relais pour présenter les moyens financiers qui permettent la mise en œuvre de ces actions. Le CA de l'association a réfléchi une procédure de demande de financement auprès de fournisseurs des structures, et d'entreprises locales. Un courrier a d'ailleurs été adressé à une entreprise locale en fin d'année (en attente de réponse). Elle lance un appel aux dons. Sylvine Buron, membre du CA, propose que chaque personne présente à l'assemblée s'engage à distribuer des flyers pour contribuer à communiquer sur l'association.

BILAN FINANCIER

Solène PINEAU, trésorière, présente le bilan financier 2022, détaillé dans le tableau ci-après.

Elle précise que le projet « Jardin du CPA » avait fait l'objet de demandes de dons et subventions courant 2016 et que les fonds récoltés sont utilisés chaque année pour son fonctionnement. Le solde de ces fonds est aujourd'hui de 3394€80.

Un participant interroge l'utilisation du Legs de 2017. Le CA précise que le solde ici présenté de 15491€42 prend bien en compte les acquisitions réalisées grâce au Legs.

Situation financière au 5/01/2023	
LIVRET BLEU	13 052,10 €
COMPTE CHEQUE	2 429,57 €
COMPTE CAISSE	9,75 €
TOTAL en fin d'exercice 2022	15 491,42 €

EXERCICE 2022 :

Libellé	Produits	Charges
Dons et Cotisations 2022	720,00 €	
Jardin CPA (Budget spécifique dons et subventions jardin CPA)		715,37 €
Atelier Echos-crédation MAO		1 595,00 €
Compositions florales CPA		90,00 €
Timbre poste sous préfecture (payé en espèce)		1,08 €
Timbre poste dépôt de dossier MSA		7,05 €
Matériel cuisine thérapeutique (plancha et moules à tarte...)		60,79 €
Amazon : 2 chats (237,28€) + 1 chien empathie (137,86€)		375,14 €
Prestation photographe "Témoins de vie"		660,00 €
Subvention Lion's Club "Témoins de vie"	500,00 €	
Impression 27 panneaux "Témoins de vie" Entreprise Faguiet		1 994,40 €
Subvention Créavenir "Témoins de vie"	800,00 €	
Participation CHHA Budget Animation CPA "Témoins de Vie"	854,40 €	
Peinture "Fenêtre trompe l'œil" CPA		300,00 €
Subvention MSA "Fenêtre trompe l'œil" CPA	300,00 €	
Matériel cuisine thérapeutique Emée CPA		307,86 €
Jeux muraux UHR		550,50 €
Balade en calèche MAO		350,00 €
Impression calendrier 2023 MAO		272,49 €
Marché de Noël et calendriers MAO	890,00 €	
Fleuriste		24,70 €
Sous TOTAL (1)	4 064,40 €	7 304,38 €
Assurance Responsabilité civile		80,00 €
Services bancaires		63,28 €
Intérêts Livret bleu 2022	167,02 €	
Sous TOTAL (2)	167,02 €	143,28 €
BILAN TOTAL (1) + (2)	4 231,42 €	7 447,66 €
Bilan 2022		3 216,24 €

Alain TESSIER précise que comme chaque année depuis le legs, les dépenses sont supérieures aux recettes, ce qui n'est pas inquiétant au regard du solde actuel. Pour autant, le CA a bien conscience de la nécessité des recherches de financement pour garantir sa pérennité, ce qui correspond déjà à une habitude.

Le président souligne aussi que VBVE accompagne les projets en lien avec la qualité de vie et non les soins, mais la frontière étant très mince, il y a parfois une prise en charge collaborative avec le CHHA.

Un participant suggère de solliciter les communes de proximité. Il est précisé qu'un dossier a été déposé auprès de la communauté de communes (réponse en mars) et que les petites communes sont déjà sollicitées par leurs propres associations locales.

Le président met aux voix le rapport d'activité, adopté à l'unanimité, puis le bilan financier, également adopté à l'unanimité.

TARIFS DES COTISATIONS

Alain TESSIER explique que le CA s'est positionné cette année quand à la cotisation des bénévoles qui n'est plus obligatoire. Le CA propose le maintien du tarif de cotisation à hauteur de 5€ par personne. Proposition validée à l'unanimité.

Il est rappelé qu'il est également possible de faire un don qui est en partie déductible d'impôt du fait du caractère d'intérêt général de l'association. L'appel à cotisation est donc joint à ce courrier (les personnes qui ont réglé leur cotisation en cours d'assemblée générale ne sont pas concernées).

PROJETS ET ORIENTATIONS

Danielle POUPIN, trésorière adjointe, présente les projets connus à ce jour : reconduction des « journées calèches », participation de VBVE au Forum des associations de la ville, partenariat avec la Ferme pédagogique « La Pépinière d'Envies » de Chemazé, poursuite des marchés d'été et de Noël...

Le CA étudiera des demandes de financements déposées par les équipes au fil de l'année.

Si le nombre de participants à certaines activités (ex de la Ferme pédagogique) peut sembler peu important, il convient de préciser qu'il y a un intérêt particulier pour les personnes ciblées (stimulation en lien avec leur parcours de vie...) et que ces personnes ont moins accès aux autres activités proposées. L'idée est qu'à un moment ou un autre, chaque résident puisse bénéficier d'une activité à laquelle il sera sensible.

Un participant suggère une balade en bateau. Cette sortie qui a été organisée pendant de nombreuses années, n'est aujourd'hui plus adaptée à notre public et compliquée à organiser par le Duc des Chauvières.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Les membres du conseil d'administration (CA) de 2022 sont présentés. Le CA est élu chaque année. Il a pour but de faire des propositions et de se positionner par rapport aux actions de l'association, et de voter les demandes de financements rédigées par les équipes en s'assurant du respect des objectifs énoncés ci-dessus. L'assemblée générale est l'occasion de recueillir les nouvelles candidatures pour intégrer le CA, et ainsi participer aux échanges concernant les projets de l'association, et donner son avis.

Comme défini dans les nouveaux statuts, adoptés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 janvier 2022, 13 membres sont élus, et le CA est renouvelable par tiers tous les ans.

Les membres sortants sont tirés au sort par les membres du bureau, en amont de l'AG : Bénédicte BERNARD (sortante rééligible), Dominique GAUDIN (sortant rééligible), Adeline GUÉRIN (sortante), Michèle VIOT (sortante rééligible).

Les candidats ont été invités à se présenter avant ou pendant l'AG ordinaire. 1 candidat s'est proposé cette année : M. BOUILLAUD Jean-Claude.

Les élections à bulletin secret sont organisées. 49 bulletins sont comptabilisés. Un nom a été ajouté sur un bulletin : Mme NOUCHET LAZARUS Marie-Annick.

Sont élus membres du CA 2023 :

BERNARD Bénédicte, BOUILLAUD Jean-Claude, BURON Sylvine, CHAUVIN Christine, GAUDIN Dominique, LEMERCIER Cécile, LAZARUS Marie Annick, PINEAU Solène, POUPIN Danielle, SABIN Sandrine, TESSIER Alain, VIOT Alain et VIOT Michèle.

QUESTIONS DIVERSES

* Les bénéficiaires de la cafétéria peuvent-ils revenir à VBVE ? Il est précisé que le fonctionnement de la cafétéria est sous la responsabilité du CHHA, qu'il s'agit d'argent public contrôlé par le trésor public. Mais il n'est pas inenvisageable de réfléchir à un autre fonctionnement.

* Les familles sont-elles sollicitées pour participer financièrement aux activités proposées ? C'est le cas pour les séjours vacances, mais cela peut sembler délicat pour d'autres activités. Certaines familles y seraient favorables, et d'autres estiment que les loyers en établissement sont suffisamment importants.

* Pourquoi ne pas proposer une activité une fois par an uniquement destinée aux adhérents afin d'inciter à l'adhésion ? Est-ce que les activités financées par VBVE ne sont au bénéfice que des résidents cotisants ? Non, il s'agit d'un pot commun destiné au bien-être de l'ensemble des personnes accueillies.

* Quel est le pourcentage de cotisants ? 60 cotisants sont recensés sur environ 280 familles. La communication passe par la mise à disposition de flyers (accueil des structures, dossier d'accueil), des affiches dans les ascenseurs et sur des panneaux d'affichage, et le bouche-à-oreille. L'invitation à l'AG est envoyée par courrier à chaque référent familial et laissée à disposition à l'entrée des établissements.

* Pourquoi ne pas créer une adresse mail de VBVE afin d'éviter les confusions avec le CPA, et éviter les courriers postaux ? Les familles ont confié leur mail au service hospitalier et l'association n'y a pas accès.

Un onglet VBVE sera suggéré sur le site du CHHA.

Séance levée à 17h30, suivie d'un verre de l'amitié.

Le bureau de VBVE